

SPECA • HEBDO

SPECA-HEBDO • Volume 31 / Numéro 16 • Mardi 3 mai 2011

www.speca.ca.edu

La convention collective est signée



La FNEEQ nous a annoncé qu'elle a procédé à la signature de la convention collective vendredi après-midi le 8 avril 2011. Cette nouvelle convention inclut certaines mesures transitoires pour le passage des anciennes aux nouvelles règles pour :

- ◆ le calcul de l'expérience;
- ◆ la liste d'ancienneté;
- ◆ les salaires.

Dans ce contexte, certaines dates sont importantes à retenir.

Salaires

Le 19 mai 2011, le Collège entend verser les sommes dues aux enseignants à la suite des farmineuses augmentations de salaires consenties par le gouvernement : 0,5 %, à partir du 1^{er} avril 2010 et 0,75 %, à partir du 1^{er} avril 2011.

Liste d'ancienneté

Le 13 mai 2011, le Collège publiera une liste d'ancienneté pour l'assignation des postes et des charges pour l'année 2011-2012. Cette liste, vérifiée par l'équipe des professeurs du C.R.T., sera affichée pour une période de 15 jours ouvrables. On vous suggère de vérifier

rapidement cette liste et d'informer le SPECA de toute anomalie.

Calcul de l'expérience

Sur le site Web de la FNEEQ, il est possible de trouver un document qui explique les nouvelles règles pour le calcul de l'expérience (Guide du calcul de l'expérience). Le 6 mai 2011, le Collège informera chaque enseignant de l'opération concernant la révision du calcul de l'expérience. Cette révision peut avoir des incidences majeures sur vos salaires (permettre un ou des changements d'échelon). Avant le 15 juin 2011, les enseignants doivent remettre au Collège tout document qui pourrait influencer l'évaluation de leur expérience. Au plus tard le 31 août 2011, le Collège informera par écrit chaque enseignant de sa décision quant à la révision de son expérience pour l'année 2010-2011. Cette décision peut être contestée en s'adressant à l'équipe des professeurs du C.R.T. Le Collège espère être en mesure de verser les sommes dues aux enseignants à la suite de la réévaluation de l'expérience au plus tard le 30 septembre 2011.

L'éducation vue par François Legault et de Jean Charest

Par **Flavie Achard**, enseignante au Collège Montmorency

Du 14 au 18 février dernier se sont tenues les premières *Journées de la persévérance scolaire* dans l'ensemble des régions du Québec. Ces journées font partie d'un plan plus global de lutte contre le décrochage scolaire, problème plus important au Québec que dans la majorité des provinces canadiennes. Les facteurs de décrochage sont multiples et complexes mais le peu de valorisation de l'éducation au Québec pèse lourd dans cette problématique.

En 2005, le Rapport Gervais commandé par le gouvernement avait soulevé et argumenté cette situation¹. Deux sondages récents vont dans le même sens. En décembre 2010, un sondage Senergis-Le Devoir révèle que la première priorité pour les Québécois est la santé alors que l'éducation n'arrive au premier rang que pour 6% des répondants². Dans un autre sondage rapporté par *The Gazette* en 2010, l'Association des études canadiennes a questionné de jeunes Canadiens âgés de 18 à 24 ans : 66% des allophones croient qu'un diplôme universitaire est essentiel pour mener une carrière fructueuse, environ 40% des anglophones abondent en ce sens et seuls 20% des francophones partagent cette conviction.³

Dans un tel contexte, les deux annonces publiques sur l'éducation dans la dernière semaine de février devraient nous réjouir. D'abord, François Legault lance sa Coalition pour l'avenir du Québec dont le texte fondateur mise sur l'éducation, puis, deux jours plus tard, le premier ministre Jean Charest, dans son discours inaugural de la nouvelle session parlementaire, cible l'éducation comme l'une des cinq priorités de son gouvernement et annonce plusieurs mesures concrètes.

Malheureusement, ma réaction n'est pas à la réjouissance. D'une part, M. Legault écrit : «Rehausser la qualité de l'éducation en ne craignant pas de procéder à un

vigoureux virage et aux changements majeurs nécessaires doit être LA priorité des années à venir.» Que propose-t-il? Revaloriser les enseignantes et les enseignants en augmentant leur salaire, mais ceux-ci «doivent être davantage responsables de la réussite des jeunes et être évalués.» D'abord, il n'y a pas d'études qui établit une corrélation entre une hausse des salaires et un plus grand engagement de la part des enseignants.⁴ De plus, ce que propose M. Legault, c'est la paye au mérite, sans sécurité d'emploi, c'est le modèle américain. Il est assez incroyable qu'il propose un des plus mauvais modèles. Les piètres résultats des jeunes Américains aux tests internationaux comme PISA⁵ sont là pour en témoigner.

Après la douche froide de Legault, on a eu droit au Père Noël Charest : un tableau intelligent dans chaque classe, un ordinateur portable pour chaque prof, des uniformes et des équipements sportifs pour les élèves du secondaire, avec en prime le vouvoiement et des formations au civisme. Les belles vertus de la décentralisation prônée depuis plusieurs années semblent oubliées. Tout le monde va avoir les mêmes cadeaux même si, souvent, ce ne sont pas là nos besoins. On manque de place dans les écoles ; les rayons de plusieurs bibliothèques scolaires sont dégarnies, les problèmes de l'intégration excessive des élèves en difficulté dans les classes persistent, etc. Mais, surtout, est-ce ainsi que l'on va convaincre les jeunes qui veulent décrocher de tenir bon? Est-ce ainsi que l'on valorise l'éducation? Est-ce là une vision de l'éducation? La réponse est malheureusement non.

¹ Gervais, M. *L'éducation : l'avenir du Québec*, Rapport sur l'accès à l'éducation présenté au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, octobre 2005.

² Bélair-Cirino, Marco, «La santé, priorité des Québécois» *Le Devoir*, 28 décembre 2010.

³ Cité par M.A. Chouinard dans *Le Devoir* du 3 février 2010, *Les sans-diplômes*.

⁴ Claude Lessard, professeur du Centre de recherche interuniversitaire sur la formation et la profession enseignante, in «Le milieu de l'éducation attend les précisions de François Legault», *Le Devoir*, 22 février 2011.

⁵ *Programme for International Student Assessment*.

Déclaration de principes de la coalition « Pour une intégration réussie »

L'intégration des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage en classe ordinaire, sans les services requis, est allée beaucoup trop loin. L'intégration telle que pratiquée ne peut répondre aux besoins de tous les élèves. Trop souvent, l'école manque de moyens pour assurer aux élèves en difficulté les services adéquats et suffisants dont ils ont besoin ou encore la possibilité de fréquenter une classe spécialisée. Non seulement le modèle d'intégration actuel est-il incapable d'assurer la réussite éducative de ces enfants, il met également en péril la réussite des autres élèves en classe ordinaire.

DÉCLARATION DE PRINCIPES

Nous croyons que l'École Publique québécoise est un bien commun à promouvoir et qu'il est du devoir de l'État d'en garantir le maintien, l'accessibilité, l'universalité et la gratuité.

Nous croyons que le recours au privé porte préjudice au réseau public d'éducation et limite l'accès à des services spécialisés gratuits.

Nous adhérons au principe de l'École Publique québécoise inclusive qui assure à tous les élèves une éducation de qualité.

Nous considérons que la responsabilité d'accueillir les élèves incombe à l'école, et non pas nécessairement à la classe ordinaire.

Nous croyons que, dans le respect de l'égalité des chances et pour favoriser la réussite éducative, l'École Publique doit fournir rapidement à tous les élèves des services adaptés, réels et suffisants, tant en classe ordinaire qu'en classe spécialisée.

Nous sommes persuadés que la décision d'inclure un élève à la classe ordinaire doit prendre en compte le meilleur intérêt de l'élève, mais aussi l'impact de sa présence sur la réussite des élèves.

Nous sommes également convaincus qu'on ne saurait apporter des solutions à l'intégration des EHDA sans valoriser l'École Publique et investir de façon à la soutenir pleinement.

TRANSCRIPTION DE 4 CONFÉRENCIERS

Dre Pascale Hamel, présidente de l'Association des pédiatres du Québec

Le pédiatre est souvent le premier à intervenir ; troubles de langage, troubles de développement, autisme, troubles de comportement. Le parent, ensuite, est dirigé vers des services, psychologie, orthophonistes, physiothérapie, ergothérapie. Cependant, le parent est mis sur une liste d'attente, et ce, autant au privé qu'au public. Les listes d'attente peuvent aller de quelques mois, voire quelques années, même si cela est très très rare. Il n'est pas rare comme pédiatre de voir des enfants qui arrivent à la maternelle et qui ont un diagnostic depuis l'âge de 2 ans et demi ou 3 ans de trouble de langage parce que maintenant quand on a un doute, certains patients sont mis sur une liste d'attente dès l'âge de 2 ans parce qu'on sait que probablement, ils n'auront pas ces services avant l'âge de 5 ans ! Donc ces enfants arrivent à l'école sans avoir eu ces services-là. À la maternelle, ces services ne sont pas très disponibles. On sait comment les psychologues des écoles sont surchargés, les orthophonistes, quand il y a des orthophonistes dans les écoles, les travailleurs en éducation spécialisée, les orthopédagogues... Il y a un manque de services, de disponibilité, et ce n'est pas faute de vouloir, mais il y a un manque de ces services aussi parce qu'il y a un manque d'orthophonistes au Québec. Les services sont non disponibles et sont très inconsistants, non seulement d'une commission scolaire à l'autre, mais d'une école à l'autre. Nous, nous revoyons ces parents-là et on fait face à un découragement parental que nous avons pu constater pendant la semaine de la persévérance scolaire où on a eu plein de témoignages comme celui, notamment de madame Lévesque, de parents qui sont découragés et crient au secours et nous, tous les jours, nous voyons jusqu'à dix parents par jour qui viennent nous voir.

En conclusion, c'est pour cela que l'Association des pédiatres a décidé de venir vous parler ce matin et de demander au gouvernement une aide financière substantielle pour augmenter le nombre de ressources et le nombre de services pour ces

→ → Suite de la page 3

patients-là pour qu'ils aient un meilleur traitement et il en va de la santé de notre futur à nous.

Marjorie Lévesque, mère de famille

J'adhère à la coalition «Pour une intégration réussie» afin que tous les enfants qui subissent des préjudices et qui vivent les négligences du système d'éducation actuel puissent recevoir une éducation équitable. Casmira et Xavier, mes enfants, sont arrivés de l'Ontario chacun avec un dossier scolaire contenant des évaluations et des plans d'enseignement individualisés expliquant leurs difficultés et leurs progrès. Troubles de l'attention avec hyperactivité, difficulté d'apprentissage, trouble du langage, dyslexie et anxiété, voici le bagage contenu dans leur dossier scolaire. Malgré cela, les deux sont allés en classe régulière cette année-là, ils n'ont pas eu d'aide supplémentaire et les deux ont doublé leur année scolaire l'année suivante, encore une fois, sans aucune aide spécialisée parce qu'ils venaient de doubler ça devait leur suffire! Les troubles de comportement graves sont apparus à ce moment-là chez Xavier, il a eu tellement de retenues à l'externe qu'on a dû annuler nos vacances en juin parce qu'il ne me restait que 4 jours de congés. À ce moment-là, mon fils était mentalement décroché de l'école et de la vie. La famille vivait un stress démesuré. Avec beaucoup d'acharnement, de plaintes et de menaces, Xavier est maintenant dans une classe spéciale, une classe de six élèves avec un enseignement pratiqué par une orthopédagogue et une technicienne en enseignement spécialisé qui est également présente dans la classe à temps plein. Après un an passé dans sa nouvelle classe, Xavier peut lire, il est maintenant bien dans sa peau, il contrôle et gère mieux son anxiété, il est heureux et surtout très fier de ses progrès!

Casmira par contre n'a pas la même chance. Elle est maintenant en secondaire 2. Depuis son dernier bulletin en février, elle n'a toujours pas les notes de passage en histoire, sciences, mathématiques et français.

Pour tous les enfants qui ne veulent plus aller à l'école le matin, pour tous les parents qui essaient tant bien que mal de recevoir de l'aide pour leurs enfants, c'est assez! Ces enfants sont le reflet de la société de demain, occupons-nous en. Il y a des milliers de Xavier et de Casmira dans les écoles primaires et secondaires du Québec. Ces enfants devraient

avoir droit à des services de dépistage précoce, des évaluations qui respectent des temps d'attente raisonnables, mais surtout des services d'aide qui les motivent, leur redonnent confiance en eux et les aident à se créer une bonne estime de soi! Les services spécialisés et adaptés aux enfants ayant des troubles d'apprentissage, ça fonctionne!

Pierre St-Germain, président de la Fédération autonome de l'enseignement

Vous n'êtes pas sans savoir l'importance qu'accorde la Fédération autonome de l'enseignement à la question des élèves en difficulté. La campagne de publicité que nous avons menée en début d'année en témoigne amplement. Je crois important de rappeler ici d'entrée de jeu que notre fédération n'est pas contre l'intégration, mais ce qui pose problème, selon nous, c'est le dogme de l'inclusion en classe ordinaire, de ses impacts sur les élèves et sur les enseignantes et les enseignants. Quand on parle d'impact, ce que l'on constate c'est que les enseignantes et les enseignants sont à bout de souffle et les élèves en difficulté en arrachent, donc il est urgent d'agir. On a mené différents sondages au cours des dernières années, des sondages qui nous donnent toujours la même ligne. Les parents, la population en général sont, dans de très fortes proportions, d'accord pour qu'on investisse davantage en éducation pour répondre aux besoins des élèves et du personnel enseignant, et ce, peu importe le contexte budgétaire. Il y a un fort consensus social également pour qu'on donne plus de services aux élèves ou encore qu'on facilite l'accès aux classes spécialisées, mais ce n'est pas ce qui se passe, au contraire.

Ce n'est pas normal qu'un parent ait à payer pour un service d'aide pour son enfant alors que ces services devraient être donnés au premier chef par l'école publique. Ce n'est pas normal qu'un enfant doive attendre deux ou trois ans pour avoir accès à des services pour avoir de l'aide. Ce n'est pas normal qu'on demande aux profs de tout faire. Ce n'est pas normal non plus qu'on demande aux élèves et aux profs d'assumer seuls les coûts associés à l'inclusion scolaire. Un des messages que l'on souhaite livrer aujourd'hui, c'est que l'aide aux élèves en difficulté ça ne concerne pas juste les profs, ça ne concerne pas juste les parents d'enfants en difficulté, ça concerne tous les parents du Québec! Et ça devrait aussi interpeller toute la population du Québec, toute personne qui

➔ ➔ Suite de la page 4

se préoccupe d'éducation parce que lorsqu'un prof n'est plus capable d'enseigner parce que le nombre d'élèves en difficulté dans sa classe est trop élevé ou encore que les conditions d'apprentissage ne le permettent pas, ce sont tous les élèves qui sont affectés, qui y perdent. Après dix ans d'application d'une politique d'inclusion bancale, on dit ça suffit! Ça ne peut plus durer!

La Fédération autonome de l'enseignement se joint aujourd'hui à d'autres groupes, d'autres personnes pour lancer un appel public, à toute la population en vue de soutenir nos actions et faire pression sur le Gouvernement du Québec pour qu'il reconnaisse que la classe ordinaire ne peut plus inclure tous les types d'élèves ni offrir tous les services. On veut que le gouvernement garantisse au réseau public, dès le pré-scolaire, des ressources, des services adaptés réels et suffisants pour venir en aide aux élèves en difficulté. Il est temps de miser sur la prévention et l'intervention précoce! Et ça, ça passe nécessairement par un ajout de ressources et un financement adéquat du réseau public. Certains vont se demander pourquoi aujourd'hui lancer cette coalition, pourquoi on intervient à ce moment précis? Pour notre part, on pense que le moment est tout indiqué. La semaine prochaine, on va avoir le dépôt du budget provincial, il est essentiel que le gouvernement québécois prévoie des mesures spécifiques et pas seulement l'ajout d'ordinateurs... donc des mesures spécifiques pour venir en aide aux élèves en difficulté et mieux soutenir les profs dans leur travail. Il faut être nombreux à se faire entendre! On sait aussi que dans les prochains mois, la ministre de l'Éducation aura aussi à prendre de sérieuses décisions au regard de l'organisation des services pour les élèves en difficulté. Il est donc important qu'on la guide dans ses choix. Par notre appel, on veut faire comprendre, autant à la population qu'au gouvernement, que l'intégration des élèves en difficulté, ça ne peut pas uniquement reposer sur les épaules des enseignantes et des enseignants, mais la lutte non plus par rapport à l'intégration et à l'obtention de services, ça ne peut pas non plus être mené seulement par les enseignantes et les enseignants. L'éducation, l'école publique, concernent tout le monde au Québec, et cela devrait faire en sorte que tout le monde s'en mêle et on invite la population à se joindre à nous et à joindre les rangs de la coalition

en s'inscrivant sur le site mis en ligne à partir d'aujourd'hui www.pour une integration réussie.org

C'est un petit geste, mais qui peut avoir d'énormes conséquences, d'énormes retombées au plan politique.

Jean Trudelle, Président de la FNEEQ

On se sent, même si beaucoup de notre membership est dans l'enseignement supérieur, on se sent quand même assez directement concernés par la question qui nous rassemble ce matin, et ce, à deux niveaux.

Le premier niveau, c'est que la question de l'intégration interpelle directement la capacité de notre système public d'éducation à offrir une éducation de qualité, universelle et inclusive. Et à cet égard-là, il nous apparaît que la situation actuelle, en matière d'intégration, pose des problèmes sérieux et comme on est très commis au développement du système public d'éducation, il nous apparaît comme un problème important dont il faut s'occuper de façon urgente. Il y a manifestement encore beaucoup trop de parents qui ont à payer des coûts importants parce que les services ne sont pas disponibles à l'école, il y a beaucoup de professeurs qui sont nécessairement surchargés par la situation, soit qu'il y a trop d'enfants qui ont des difficultés dans leurs classes, soit que la variété est trop grande et, finalement, il est loin d'être démontré que, pour le bien-être des élèves eux-mêmes, qu'une intégration mur à mur donne des meilleurs résultats. Comme fédération, on se sent concernés par cette situation au primaire et secondaire pour la stricte qualité générale de notre système d'éducation, mais on se sent aussi concernés parce que dans les cégeps, le nombre d'étudiantes et d'étudiants avec difficulté de tous ordres a littéralement explosé au cours des dernières années. Il est clair que le réseau des cégeps n'était pas prêt à faire face à cette situation-là et on la suit de très près et on collabore, même si les problèmes ne sont pas exactement les mêmes que ceux qu'on observe au secondaire. Comme le disais plus tôt M. St-Germain, nous ne sommes pas du tout contre une intégration, mais on pense qu'il doit y avoir la recherche d'un équilibre qui puisse respecter tous les acteurs principaux dans cette question-là, d'abord les élèves concernés, les parents et les enseignantes et les enseignants.

Quelque chose de pourri dans l'état du Wisconsin

Par David Tacium, enseignant au Collège Édouard-Montpetit

De nouveaux sénateurs, des Tea Party Republicans entrés en fonction lors des élections de mi-mandat en novembre 2010, ont fait campagne sur la promesse d'équilibrer le budget. Curieux choix populaire que d'élire au pouvoir des sénateurs comme John Kasisch en Ohio, autrefois spéculateur dans la haute finance chez Lehmann Brothers, pour réparer les trous budgétaires. Aussitôt élus, ces sénateurs ont trahi leurs électeurs en se donnant un mandat qu'ils n'avaient pas, celui de s'attaquer aux acquis et droits des employés publics, notamment celui de la négociation collective. Jusqu'ici, c'est dans l'État du Wisconsin où l'assaut se fait le plus remarquer, en partie parce qu'il a été le premier à emboîter le pas avec l'élection de Scott Walker.

Certains vont aussi loin que de comparer le nouveau gouverneur du Wisconsin à Hosni Moubarak, surtout après qu'il ait eu la maladresse de menacer de faire appel à la Garde Nationale pour disperser la foule des manifestants opposés à son projet de loi. Certes, le ton est monté dans le Wisconsin depuis deux mois. Au moment d'un vote crucial pour l'adoption d'un projet de loi, 14 sénateurs démocrates quittent l'État, se réfugiant en Illinois pour empêcher que le quorum ne soit atteint. S'ils ne reviennent pas, Walker menace de licencier 1500 employés publics. Le Sénat scinde la résolution en deux, lui permettant de tenir le vote sans quorum. Ensuite, les républicains se barricadent dans le parlement pour empêcher une trentaine de démocrates d'entrer et voter contre. Un démocrate s'y faufile tout de même, par une fenêtre mal fermée... Alexandre Dumas père n'aurait pas détesté.

Donc, cette nouvelle loi budgétaire de l'État du Wisconsin confère des pouvoirs quasi dictatoriaux au gouverneur. Il pourra dorénavant nommer les officiers qu'il veut,¹ dont le boulot consistera à sabrer, entre autres, dans ce qui reste des assurances-maladie pour les familles à faible revenu. Et il n'aura plus besoin, s'il veut sous-traiter des services publics à l'entreprise privée, de passer par des appels d'offres. Tout ça est emballé par un discours sur l'intérêt public, promu par les puissantes chaînes médiatiques comme la notoire *Fox News* (sur les ondes desquelles son confrère de l'État d'Ohio était aussi commentateur). Et dire qu'il s'apprête à privatiser les infrastructures publiques pour les brader... à ses amis.

Comme le dit l'économiste Paul Krugman, ce n'est pas l'équilibre budgétaire que Walker cherche à réaliser, mais un *power grab*, une tentative de détruire le dernier contrepoids

au pouvoir des corporations et du 1% des *über-riches*. Les syndicats y voient l'étincelle dont ils avaient besoin pour raviver la flamme : on parle de grève générale illimitée dans l'État du Wisconsin, avec appel à des actions similaires à travers le pays. Les syndicats américains, ou ce qui en reste, se mobilisent pour gagner la bataille de l'opinion publique – avec succès, car six Américains sur dix expriment leur opposition à l'affaiblissement des droits des employés du secteur public à négocier des conventions collectives. La victoire le 6 avril du juge Johanne Kloppenburg, voix modérée et non-partisane, à la Cour suprême de l'État du Wisconsin, offre un autre signe encourageant.

Si le nombre de syndiqués partout aux États-Unis ne cesse de baisser, se situant aujourd'hui à environ 12% des travailleurs (soit trois millions de moins qu'il y a une génération), en revanche l'État du Wisconsin est différente d'autres états comme la Louisiane ou la Caroline du Sud (où le sénateur vient de déclarer que la négociation collective, c'est aux élections que ça se passe!). Au contraire, c'est un des états les plus progressistes, avec une longue histoire de victoires syndicales : premier état à avoir eu un programme public d'invalidité au travail (en 1911), premier à avoir eu un programme public d'assurance chômage (en 1932), premier à avoir aboli la discrimination sur l'orientation sexuelle à l'emploi (en 1982, et il reste encore 29 états qui n'ont aucune loi à cet effet). Le droit des employés du secteur public de négocier une convention collective a été acquis en 1959, et c'est dans le Wisconsin des années 1960 que les chargés de cours des universités ont obtenu droit à la syndicalisation. Finalement, c'est au Wisconsin où le curriculum scolaire exigeait l'enseignement aux adolescents de l'histoire du mouvement syndical et de la négociation collective. Or, voilà que le Wisconsin s'en retourne droit au 19^e siècle, et la manœuvre encourage les *copycats* : en Ohio, Indiana, Michigan, Pennsylvanie, Missouri, Oklahoma, New Hampshire.

Un syndiqué averti en vaut deux, et c'est ainsi que s'est formée l'association Solidarité Québec-Wisconsin. Car nous avons notre PKP, nous avons le dernier budget Bachand, et nous avons le spectre d'un gouvernement Harper majoritaire : nous savons maintenant que les virus font fi du 45^e parallèle ...

¹ Par exemple, le fils de son chef de campagne électorale, Brian Duchane, 26 ans, sans diplôme collégial, presque sans expérience de travail de gérance, deux fois arrêté pour conduite en état d'intoxication, a un salaire de 81 000 \$ par année, pour gérer une équipe au département de commerce. Scott Walker lui-même, soit dit en passant, n'a jamais terminé l'école.